RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 12/01/2026

Médicaments à base d’acide tranexamique injectable (Exacyl et ses génériques) : effets indésirables graves, y compris mortels, dus à une administration intrathécale accidentelle (erreur de voie d’administration)

Information destinée aux anesthésistes et pharmaciens hospitaliers

- L’acide tranexamique sous forme injectable est exclusivement autorisé pour une utilisation par voie intraveineuse. L’administration d’acide tranexamique par voie intrathécale, épidurale, intraventriculaire et intracérébrale est contre-indiquée.
- Afin de s’assurer que la voie d’administration est correcte, il convient d’être particulièrement prudent lors de la conservation, de la manipulation et de l’administration des formulations intraveineuses d’acide tranexamique. Cela inclut un étiquetage des seringues contenant de l’acide tranexamique, mentionnant clairement une administration exclusivement par voie intraveineuse. De plus, leur stockage doit être séparé des anesthésiques locaux injectables.
- Des effets indésirables graves, incluant des cas mortels, ont été rapportés à la suite d’administrations intrathécales accidentelles d’acide tranexamique, dues principalement à des confusions avec des anesthésiques locaux injectables.

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé

PUBLIÉ LE 15/07/2026 - MIS À JOUR LE 03/11/2026

Retour d’information sur le PRAC de novembre 2026 (26 – 29 octobre)

EUROPE - AVIS DU PRAC